



Conseil d'administration du 4 octobre 2017

Déclaration des représentants CGT

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Le contexte actuel est marqué par une attaque généralisée contre la majorité de la population :

- baisse des APL (5 euros par allocataire dès cette année mais 50 euros sont déjà envisagés par la suite)
- gel du point d'indice
- poursuite de la casse des services publics par la diminution des effectifs et des moyens dans toute la fonction publique, donc au Cerema,
- augmentation de la CSG
- ordonnances Macron qui vont encore plus loin que la loi travail dans la remise en cause d'un grand nombre d'acquis sociaux concernant le droit du travail dans le privé. Citons par exemple la disparition des CHSCT, la réduction des délais de recours suite à un licenciement, l'abaissement du plancher d'indemnisation des salariés victimes de licenciement abusif, l'instauration d'un plafond pour ces mêmes salariés, allègement des critères permettant de caractériser un licenciement comme abusif, ou encore le CDD de chantier
- instauration d'une journée de carence dans la fonction publique

Dans ces conditions, il est évident que l'avenir du Cerema ne se joue pas dans la présente instance. Il se joue dans la mobilisation la plus large des salariés, retraités, jeunes, privés d'emplois et autres « fainéants ». Nous soutenons toutes les mobilisations, des retraités aux routiers en passant par la fonction publique ou le privé et appelons à l'élargissement du mouvement à tous les secteurs pour mettre en échec les politiques antisociales du gouvernement.

Concernant plus précisément le Cerema, parmi les opérateurs du programme 159 (qui regroupe IGN, MétéoFrance et Cerema) la baisse des effectifs du Cerema présentée au CTM ministériel du 28 septembre, est la plus importante du ministère. Ministère -1,41 % ; IGN -2,27 % ; Météo -3,15 % et le Cerema -3,55 %.

Pourquoi le Cerema subit-il les plus importantes baisse d'effectif ? L'objectif est-il d'atteindre la cible de 2600 ETP avant 2020 ? La direction de l'établissement et les membres de son conseil d'administration mettent-ils tout en œuvre pour que le Cerema ne soit pas l'établissement public pour lequel il reste encore « une grande marge de manœuvre » ?

Si les sujets des moyens financiers et des effectifs semblent vous échapper Monsieur le Directeur général, il est en revanche des sujets sur lesquels nous dénonçons votre peu d'engagement.

Par exemple, la notification du RIFSEEP 2016 (régime indemnitaire des agents administratifs) n'a toujours pas été faite. Certains agents auront de mauvaises surprises lorsqu'il leur sera notifié leur montant de RIFSEEP 2016 avec des pertes de salaires pouvant atteindre plus de 1000 € ! Et pour 2017, rien n'est encore prévu à 3 mois de la fin de l'année.

Les fiches de postes du Cerema pour le cycle en cours ne font pas apparaître le niveau de RIFSEEP. Les agents qui arriveront en mars 2018 ne connaissent pas leur niveau de régime indemnitaire. Dans ce contexte, le Cerema a du mal à remplir les quelques postes « non réservés Cerema », l'établissement n'attire pas ou n'attire plus !

Lors de la restructuration de la Station d'Essais des Matériaux Routiers (SEMR) vous avez pris l'engagement que le ministère ajouterait ce service à la liste ouvrant des droits supplémentaires aux agents. Où en est-on ?

Il nous semble aussi important de porter à la connaissance du conseil d'administration la restructuration des Centres d'Études et de Construction de Prototypes (CECP) qui s'effectue sans aucune information et aucun dialogue social.

Il s'agit d'une restructuration qui touche à la gestion courante des agents, à leurs activités, aux missions, à leur rémunération et leurs conditions de travail.